



Compte-rendu de la REUNION PLENIERE ANNUELLE LE 25 SEPTEMBRE 2009

Présents du Bureau :

André FERRETTI – Antoine CAU - Eddie DEGIOVANNI – Gilbert MANZI – Joëlle MARCHI – Sylvie MOULINET - Marie-Christine TOUSSAINT - Claude TOUSSAINT
Excusé : Andy Godwin

Personnalités présentes

Monsieur Michel NEGRE – Président de la C.R.C.H.S.
Monsieur Michel MASSIGLIA – Vice-président de l'A.S.O.
Monsieur Max KRAW – Apta
Monsieur Jean-Paul SERRA – Président du CDOS 06
Personnalité excusée : Mr Eric Ciotti

Les Organismes présents ou représentés :

Azur Sports Organisations - Association Sportive de GORBIO - Association Course du Soleil - Breil Athlétic Club - Association l'Escapade Vallaurienne - E.R.A. ANTIBES - Association Ensemble avec Benoît - Fédération Monégasque - A.S.O.A. Antibes- Spiridon Côte d'Azur – Comité des fêtes Cantaron - Club des Jeunes de Bar/loup - ASPTT Nice-Vence – APS06-Lions Club Gairaut – Menton Marathon – Briefing Association l'Escarène - ASB Montagne Belvédère - AOTI Tourettes Levens – Association de la Peira – Foulées Roquebrunoises - Section Omnisport de Fontan - Association Sportive et Culturelle La Turbie – Cap d'Ail Macadam - Cavigal Nice Sport – Canal 43 – Amnesty International – Courir à Peillon – Association mille pattes Colomars – Delta extrême aventure Cap d'Antibes – Foulées du Beal Roquette/Siagne – Ronde des Facs CCTS St Cézaire – Running 06 Mougins – Stade Laurentin – Comité des Intérêts de Gairaut – Courir en Pays de Grasse – Vélo Club de Vallauris – US Cagnes – Nice Sport Méditerranée – Association Sportive & Culturelle de Lucéram – AOMA Séranon – Association Route de la Bonette St Etienne de Tinée – As Police de Nice Aspremont – Office de tourisme Auron- Inion Sportive Isolienne Isola

DEBUT DE L'ASSEMBLEE A 18 h 45

Présentation et remerciements des membres du Bureau par **Mr A. FERRETTI Président**

Madame Joëlle MARCHI	Vice Présidente et Secrétaire
Madame Marie-Christine TOUSSAINT	Trésorière
Madame Sylvie MOULINET	Responsable du challenge route, assistée de G. MOULINET
Monsieur Claude TOUSSAINT	Responsable du challenge nature
Monsieur Antoine CAU	Responsable des récompenses
Monsieur Gilbert MANZI	Responsable de l'élaboration du calendrier
Monsieur Eddie DEGIOVANNI	en collaboration avec M. G. Manzi
Monsieur Andy GODWIN	Responsable du site de la CDCHS

Ainsi qu'à Messieurs J.P Serra et M. Nègre pour leur présence.

Remerciements aux organisateurs pour leur dévouement à la course hors stade et encouragements à continuer

Ordre du jour de la réunion :

- Approbation du Procès Verbal de l'Assemblée du 26 Septembre 2008
Pas abstention – Pas vote contre : Le procès verbal 2009 est adopté à l'unanimité
- Bilan moral du Président (André FERRETTI) et approbation (**annexe**)
Bilan moral 2008-2009 approuvé à l'unanimité
- Bilan financier du Trésorier (Madame Toussaint) et approbation - chargée des **Finances** de la Commission

Les dépenses s'élevaient à : 1453,30 €
Les recettes sont de : 1613 €
Soit un solde positif de : 159,70€

Le budget prévisionnel équilibré pour l'année 2009/2010
Dépenses : 2600 €
Recettes : 2600 €

Solde bancaire au 31 août 2009 : 2963,61 €

Le bilan financier 2009 est adopté à l'unanimité



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COURSES HORS STADE 06
Comité départemental d'athlétisme des Alpes Maritimes
[Site : www.cdchs06.com](http://www.cdchs06.com)

- 4 membres de la CDCHS se retirent du bureau
Mr Gilles Appourchaux (démission en cours d'année)
Mr et Mme Toussaint
Mme Moulinet
- 3 personnes ont posé leur candidature :
Mme Jocelyne Suarez
Mme Michèle Dalmasso
Mr Gilles Lombard
- (Après la réunion nous avons eu une 4^{ème} candidature) Mr Jean-Jacques Berthuly

Les nouveaux membres sont élus à l'unanimité.

Intervention de Mr Jean-Paul Serra

Mr Serra appuie plus particulièrement sur la vigilance de la sécurité notamment sur les trails de longues distances (voire de nuit).
Le CDOS propose un partenariat avec les organisateurs en mettant à disposition une quarantaine de radios, un car podium, une sono etc.
Le CDOS peut aussi vous diriger sur une association de secourisme.

Intervention de Mr Michel Nègre

Mr Nègre rappelle les règles fondamentales des courses hors stade (contrôle anti-dopage) et insiste sur les différents problèmes de sécurité surtout pour les trails longs. Il demande de rester vigilant quant aux informations météorologiques.

Pour les organisateurs qui désirent un label, régional, national ou international, doivent en faire la demande avant le 13 octobre, jour de l'attribution des dit-labels par la commission régionale des courses hors stade. Pour le mesurage des courses, il faut en faire la demande auprès des mesureurs officiels (liste à la ligue).

Intervention de Mr Gilbert Manzi

Mr Manzi remercie tous les organisateurs de leur présence et les félicite pour s'être conformés à la nouvelle adresse pour le calendrier qui nous a permis de mieux gérer les dates de courses. (90% des organisateurs).

Cette année le calendrier sera bouclé le 31 octobre. PLUS AUCUNE MODIFICATION NE SERA POSSIBLE APRES LE 10 OCTOBRE DATE BUTOIRE POUR L'ELABORATION DU CALENDRIER. Contactez-nous si vous avez des modifications à faire.

Toute épreuve non communiquée avant le 10 octobre ne sera pas inscrite au calendrier, en conséquent, la CDCHS 06 ne donnera pas d'avis et le dossier sera transmit directement à la préfecture. Vous pouvez par conséquent vous opposer auprès du service de la réglementation si toutefois quelqu'un décide anarchiquement d'organiser une course le jour ou vous avez programmé la votre. Pour notre part, nous faisons le maximum pour éviter cela.

Devant la vigilance accrue de la réglementation, vous la possibilité d'envoyer vos dossiers à la CDCHS 06 ou bien directement à la préfecture directement vos dossiers à la préfecture (document officiel et téléchargeable sur le site) en vous assurant que votre dossier soit le plus complet et le plus lisible possible

Possibilité d'insérer un encart dans notre livret des courses

Tout organisateur ou autre partenaire intéressé pour faire figurer l'affiche de leur épreuve sur notre calendrier.

4 possibilités :

1 page A5 = 150 €. ½ page=80 €. ¼ page= 50€.

Pour cela il suffit de nous faire parvenir un document PDF et un chèque correspondant à votre choix. Votre course sera diffusée dans tout le département et même plus loin par nos amis de Promanim.

Le calendrier ayant été affiché et vu par les organisateurs, toutes les corrections et modifications ont été faites avant le début de la réunion aucune réclamation n'a été mentionnée.

Remise des récompenses

- Remise des récompenses du challenge (route Mme Moulinet)

Les lauréats ont été superbement dotés et ont reçu un trophée réalisé par Terre de France (Vallauris) ainsi qu'un panier composé de différentes senteurs provenant de Parfums Jehanne Rigaud (Bar sur Loup) sans oublier notre partenaire Planet Jogging

Séance levée à 21 h

André Ferretti convie toutes les personnes présentes à un apéritif d'honneur offert par la commission.

Tous les membres de la CDCHS 06 vous remercient et vous donnent rendez-vous lors des épreuves tout au long de l'année.

Secrétaire

Trésorier

Président

J. Marchi

M.C. Toussaint

A. Ferretti

Parc des Sports Charles Ehrmann 155 Route de Grenoble – 06200 NICE – Fax. 04.93.21.64.94 – Tél.04.93.71.86.05
email : cd06chs@aol.com – aroms@neuf.fr



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES COURSES HORS STADE 06
Comité départemental d'athlétisme des Alpes Maritimes
[Site : www.cdchs06.com](http://www.cdchs06.com)

Annexe

Bonsoir à tous

Comme chaque année, vous êtes conviés à notre assemblée générale des courses hors stade que nous appellerons pour rester dans le cadre de la réglementation « réunion plénière annuelle de tous les organisateurs des courses hors stade »

Pour la deuxième fois, nous sommes réunis dans cette salle de l'Estérel du Conseil Général et bien sûr je remercie le Président du Conseil Général, Monsieur Eric Ciotti de nous accueillir dans ses locaux, proche de notre siège social qui se trouve dans le stade Charles Ehrmann.

Comme à l'accoutumée, avant d'entamer notre réunion, je veux vous présenter et accueillir les personnalités présentes :

- ✓ Mr Jean Paul Serra président du CDOS (comité départemental olympique et sportif)
- ✓ Mr Michel Nègre, président de la commission régionale des courses hors stade
- ✓ Mr Michel Masséglià, président de l'APTA (association professionnel tourisme azuréen)
- ✓ Excusés : Eric Ciotti, Eric Pauget, le représentant du Conseil Régional

Nous avons comme chaque année un ordre du jour assez chargé, c'est pourquoi, je vous demanderai d'être attentif, d'éviter les interventions inutiles, vous aurez l'occasion de faire vos commentaires et d'en discuter avec nous lors du verre de l'amitié et vous êtes priés, également, d'éteindre vos portables. Merci par avance.

Je m'aperçois que vous êtes de plus en plus nombreux à vous déplacer pour assister à notre réunion plénière annuelle c'est pourquoi, je vous félicite et vous remercie toutes et tous d'avoir répondu présents à notre convocation qui a été envoyée pour 90 % par mail. Cela évite beaucoup de papperasse pour aller dans le sens de l'écocitoyenneté et du développement durable initié par le Conseil Général. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Quel bilan pouvons-nous faire de la saison passée ? Question délicate auquel, je vais comme chaque année essayer de faire le résumé.

Lors de notre dernière réunion, nous avons inscrit sur notre calendrier 2009 plus de 100 épreuves : pas facile de faire une programmation avec plus de 100 courses ! D'ailleurs, le responsable du calendrier, Gilbert Manzi, se fera un plaisir de vous en parler tout à l'heure.

Sur ces 100 courses, quelques unes ont été annulées pour diverses raisons (manque de sponsors, travaux de voirie ou autres)

Toutes ces courses ont vu, suivant le cas, la participation en légère augmentation. Certaines ont fait le plein, ce qui prouve l'engouement pour la course hors stade dans notre département.

Je prendrais juste l'exemple du 1^{er} marathon NICE-CANNES où 10.000 coureurs étaient inscrits et qui est devenu le 2^{ème} plus important marathon de France après Paris. (Bravo à Azur sport Organisation). Je pourrais en citer d'autres (NICE – MONACO – la ronde des plages à Menton – la Ronde des Collines Niçoises – les 10 kms de grasse et bien sûr la Prom Classic, les semi de Nice et Cannes) qui ont fait le plein.

Lors de notre dernière réunion annuelle :

- A. Nous vous avons demandé de remplir avec le plus grand soin vos dossiers de demande d'organisation de courses. Certains organisateurs ont fait des efforts mais d'autres ne respectent pas ou ne veulent toujours pas respecter les procédures administratives. Cela nous met souvent en porte à faux et même au sein de la Commission, nous avons des discussions virulentes à ce sujet car, en ce qui me concerne, j'ai toujours fait en sorte de faciliter la tâche des organisateurs mais, comme on me le dit souvent, être trop gentil « nuit ». Cependant, je me rends compte que les choses évoluent et qu'il faut faire attention à tous les points de vue. Je vous rappelle que lorsqu'on reçoit un dossier, la Commission, après en avoir pris connaissance, vous envoie un avis de réception avec certaines observations. Les dossiers envoyés directement à la Préfecture ne reçoivent pas d'avis de réception.
- B. Nous avons insisté sur les difficultés pour vous organisateurs de respecter les règles et les nouvelles directives du Ministère concernant les épreuves hors stades. J'en citerais deux :
 - B.1. La présentation du certificat médical et des licences :
 - B.1.1. Pour la présentation du certificat médical, il faut que la mention précisant l'aptitude du participant à la pratique de l'athlétisme en compétition le mot en compétition est obligatoire.
 - B.1.2. Pour les licences : sont acceptées les licences F.F.A (compétition, running et loisirs), les licences triathlon, FSCT, FSGT, UFOLEP, à condition que la mention « athlétisme en compétition » apparaissent.
 - B.2. l'obligation de prévoir un éventuel lieu pour un contrôle anti-dopage. Toutes manifestations sportives, mêmes les plus simples, peuvent voir arriver les docteurs mandatés pour ce contrôle. C'est pourquoi qu'il est important de prévoir un lieu pour le contrôle.
- C. Nous avons, aussi, insisté sur la sécurité des épreuves hors stade et plus particulièrement les trails et les raids. D'ailleurs, les dossiers trails et raids font l'objet d'une attention encore plus particulière de notre part, surtout lorsque certains trails ou raids ne sont pas inscrits sur notre calendrier ! Ceci est valable aussi pour les courses sur stade.

Comme vous le savez tous, cette année, nous avons connu un drame dans notre département au cours du raid du Mercantour, épreuve organisée tous les deux ans. 3 morts dans une même épreuve de course hors stade, cela n'était jamais arrivée en France. Je ne porterais pas de jugement sur les faits qui ont occasionné un tel drame (ce n'est pas mon rôle mais celui des enquêteurs, des institutions et des juges puisque procès il va avoir). Je tenais, simplement à dire, que le dossier de cette épreuve, qui est passé entre mes mains, était incomplet sans rentrer dans les détails, de plus, cette épreuve, n'était pas inscrite sur notre calendrier 2009.



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES COURSES HORS STADE 06
Comité départemental d'athlétisme des Alpes Maritimes
[Site : www.cdchs06.com](http://www.cdchs06.com)

L'avis de la commission, que nous avons adressé à la Préfecture et à la DDJS, était un avis **très très réservé** : la Préfecture et la DDJS n'en n'ont pas tenu compte et ont donné l'autorisation d'organiser cette épreuve.

Malheureusement, un drame s'est passé et, aujourd'hui, malgré toutes les suppositions pour comprendre ce qu'il s'est passé, nous ne pouvons pas revenir en arrière.

Depuis ce drame, les choses semblent bouger un peu, puisque la Préfecture et la DDJS semblent prendre un peu plus au sérieux nos avis et chaque fois que nous émettons des réserves ou observations, même les plus simples, des précisions sont demandées aux organisateurs.

Pour la sécurité, sur certaines épreuves, il faudra être très vigilant et, peut-être, décider de mettre en place un dispositif plus astreignant ; il y aura, peut-être, une nouvelle réglementation, cela n'est pas de notre responsabilité mais nous pouvons en parler ce soir.

Malgré ce drame, la vie continue, les courses hors stades continuent, et nous serons toujours là pour vous faciliter la tâche.

Je vous rappelle, que cette saison, nous avons organisé qu'un seul challenge : le Challenge sur Route.

Le challenge anciennement « Nature » a été supprimé car il faisait double emploi avec le Challenge Nature/Trail organisé, conjointement, par le Conseil Général et la Commission des Courses hors Stade.

Ce soir, nous allons récompenser les lauréats du Challenge Route.

Pour le Challenge Nature/Trail, c'est le Conseil Général qui se chargera de récompenser les 10 premiers et les 10 premières après la dernière course qui est le Trail de Gorbio. En principe, la remise de prix de ce challenge se fera au village du Marathon Nice-Cannes le 8 novembre 2009.

Comme vous le savez, depuis de nombreuses années, notre commission s'est modernisée et s'est structurée car nos tâches sont devenues de plus en plus nombreuses et complexes. On peut trouver sur notre site cdchs06.com tous les renseignements utiles. Ce site qui fonctionne, depuis quelques années, est devenu incontournable.

Tous les dossiers sont traités rapidement et les accusés de réception sont adressés le plus souvent par mail.

Notre calendrier 2009 a été modernisé mais n'a pas l'ambition ni la vocation de concurrencer les autres calendriers départementaux ou régionaux.

Nous restons à votre écoute et vous indiquerons les nouveaux changements qui doivent intervenir pour la saison à venir.

Toute la commission, que j'ai l'honneur de présider depuis plus de 12 ans, a beaucoup travaillé pour assurer toutes ses tâches, c'est pourquoi, je voudrais les remercier personnellement car il le mérite tous :

- ✓ Mme Joelle Marchi : secrétaire et vice-présidente
- ✓ Mme Marie Christine Toussaint : trésorière
- ✓ Mme Sylvie Moulinet : responsable du challenge route
- ✓ Mr Gilbert Manzi : responsable du calendrier
- ✓ Mr Claude Toussaint : responsable du challenge nature/trail
- ✓ Mr Antoine Cau : responsable des récompenses
- ✓ Mrs Yves Appourchaut et Eddy Degiovanni

Ils méritent tous vos applaudissements.

Ce soir, il y aura des élections puisque 4 membres quittent la commission (Mr et Mme Toussaint, Mme Moulinet et Mr Appourchaut)

Merci à tous nos sponsors et partenaires, le Conseil Général, la ville de Nice, Azur Sport Organisation, Planet Jogging, Nice Matin, l'A.P.T.A., le CD06, la Communauté Urbaine de Nice.

Merci aux institutionnels, la Préfecture, la D.D.J.S. et les services de la réglementation.

Pour finir, merci à tous les organisateurs qui œuvrent tout au long de l'année et merci aux bénévoles qui, sans eux, rien ne serait possible.

Nos courses hors stade sont devenues une activité sportive à part entière, dans une période difficile pour tous, les courses hors stade, c'est la convivialité, l'ambiance, l'évasion de quelques instants dans les bois, les chemins de campagne ou sur les routes, quelque soit notre allure et pour certain la lutte au sommet pour la victoire.

Le coureur à pied est devenu, peu à peu, un élément familier du paysage routier ou campagnard ou montagnard au même titre que Bison Futé, il est donc irremplaçable. Faisons en sorte, qu'à chaque épreuve, Bison Futé voit rouge ou orange, ce qui signifierait que la course hors stade fait le plein

Merci de m'avoir écouté et Bonne saison sportive et festive